

"Trois fois mort, enterré et ressuscité par la grâce de Dieu"
François de Cuville



LA GAZETTE de BOIS-HEROULT

Bulletin d'Informations Septembre 2013

Edito



À Dieu, David

Permettez-moi tout d'abord d'adresser à Séverine, Julien, Damien, Michel, Danielle, Jacques Bouvier, Matthieu Leseigneur et à toute la famille Leseigneur-Bouvier mes sincères condoléances.

David a été élu Président à l'unanimité par le Comité des fêtes de Bois-Héroult en 2009.

Ce sont ses qualités humaines, son sens de l'organisation, son goût de la camaraderie qui ont fait de lui le responsable de ce comité actif et joyeux de Bois-Héroult, composé d'anciens du village, de jeunes mères, de jeunes garçons et filles bénévoles, tous volontaires pour animer la communauté villageoise de Bois-Héroult.

Pour être Président d'un Comité des fêtes, il faut en plus d'être élu, être disponible, serviable et patient.

David avait ces trois qualités.

David était devenu un ami pour nous tous. Il nous parlait simplement, n'aimait pas trop prendre la parole en public, s'estimant trop timide (ce qui était loin d'être prouvé tellement il avait de l'empathie pour nous tous).

Il aimait organiser les fêtes après une large concertation des membres de son comité, qu'il rencontrait la veille ou l'avant-veille à une ou plusieurs reprises. C'est ainsi qu'il a pu présider pendant quatre ans :

- Le dîner à thème organisé sous le préau de la mairie, le Noël des enfants à la mairie, la remise d'une fleur pour la fête des mères sous la halle communale, la galette des Rois à l'épiphanie, la cueillette des œufs de Pâques par les enfants du village dans le parc du château, l'organisation avec le Conseil Municipal de la fête du Pays, le barbecue qu'il affectionnait tant dans la cour de l'école...

Mais surtout, son chef d'œuvre, sa passion, son intérêt le plus grand était pour l'organisation, avec quelques-uns du Comité, du feu d'artifice de Bois-Héroult, tous les 14 juillet.

Il avait suivi avec Olivier Utin des cours d'artificier, ce qui lui avait valu la remise d'un diplôme d'artificier, il y a deux ans.



Il était motivé pour cela par le souci de ne faire prendre aucun risque aux spectateurs de ce bel événement de la commune, par le souci de la perfection esthétique des envols des fusées, enfin par la volonté de toujours bien faire et mieux faire, pour le plaisir de nous tous.

David, toi qui étais l'exemple du sérieux et de l'engagement dans tes fonctions au Comité des fêtes, le drapeau de la commune a été mis en berne pour toi.

Tu nous laisses dans le village, ta femme, tes deux fils, ta famille, tes amours.

Nous en serons dignes. Tu peux compter sur nous.

Et puis, comme pour te dire A Dieu, nous serons nombreux, le 28 septembre prochain, à Compainville pour assister au lancement du feu d'artifice en ton honneur par l'école d'artificier où tu as été initié.



*C'est ainsi que lorsque
crépiteront dans le beau
ciel étoilé de l'été,
les lumières blanches,
jaunes et rouges de ce feu
d'artifice, tout comme
celles du 14 juillet
à Bois-Héroult, scintilleront
au-dessus de nous,
les lueurs d'espoirs mêlées
à nos larmes, l'espoir
de te revoir, un jour,
pour toujours.*

Edouard de LAMAZE
Maire



AVIS A LA POPULATION

LA FOIRE À TOUT



La Foire à Tout 2013 a permis de rapporter 329,90 € de recettes en faveur du Téléthon. Il faisait un temps radieux pour la saison et les voitures anciennes, les crêpes, les saucisses et les frites ont eu un réel succès. Bravo à toute l'équipe !

LE TURQUIER DE LONGCHAMP (suite)



Lors de la séance du 7 septembre 2013, Monsieur le Maire a été reçu en tant que membre correspondant à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Son intervention a porté sur notre botaniste

normand, l'Abbé le Turquier de Longchamp.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2013

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, la mairie a organisé un superbe concert de M. Alexis VASSILIEV, contreténor, en l'église de Bois-Hérault.

Alexis VASSILIEV est né en Russie du Nord, il vit et travaille à Paris depuis 1991. Il a une voix proche du timbre mezzo du castrat et a prolongé son parcours au-delà des limites du baroque, vers la musique contemporaine.



À LIRE

Patrick Chauvet, Conseiller général - Maire de Buchy, a fait retracer l'histoire de Buchy avec « Un Bourg en marche » par l'historien Pierre Molkhov. La création du bourg remonte à la seigneurie de Bois-Hérault. Cet ouvrage est disponible en mairie de Buchy.



ILS NOUS ONT QUITTÉS

David LESEIGNEUR, Président du Comité des fêtes a été victime d'un accident de la circulation et nous a quittés le 5 août 2013. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille et ses amis.

Maurice METAIS, porte-parole des Anciens Combattants à Boissay nous a quittés. A presque 77 ans, il avait passé une partie de sa vie à Bois-Hérault et a été inhumé le 8 août 2013 dans le caveau familial à Bois-Hérault.

Nelly CHEVALIER, épouse de Daniel CHEVALIER, ancien Maire-adjoint, décédé, nous a quitté le 15 août 2013. Nous adressons toutes nos condoléances à son fils Rodolphe.



Nelly,



Tu es née le 28 octobre 1940 à Darnétal. Pendant la guerre, comme beaucoup de jeunes nés à cette époque, tu en as beaucoup souffert. Tu étais issue d'une famille nombreuse de 8 enfants, (Evelyne, Simone, Daniel, toi, Miguel, Pédro, Marie-José et François). Vous viviez dans une maison sans confort mais avec des parents très proches de leurs enfants. Ton père partait en vélo à Saint-Martin-du-Vivier afin de cultiver des légumes pour nourrir sa petite famille (sauf des pommes de terre, il n'y avait pas de plants). Ta mère tricotait et confectionnait des vêtements car des magasins avec des articles bon marché : il n'y en avait pas ! Il fallait d'ailleurs des tickets distribués par la mairie pour obtenir de la laine et des chaussures... C'était surtout des galoches !

Dans la cour, il y avait un petit poulailler et lorsqu'une poule pondait un œuf le jour de Pâques, il t'était réservé pour te donner du tonus car tu étais chétive.

Adolescente, tu étais une jeune fille heureuse de vivre et qui aimait s'amuser. Vous étiez une bande de jeunes : frères, sœurs, cousins, amis et aussi ton futur mari que tu appelais Fina car il y avait plusieurs Daniel.

Comme tes frères et sœurs, tu es allée à l'école primaire de Darnétal. Ensuite, tu as pris des cours de sténo-dactylo à Rouen. Malgré le peu de moyen de tes parents, ils ont toujours prolongé la scolarité de leurs enfants jusqu'à 16 ans alors que ce n'était obligatoire que jusqu'à 14 ans. Bonne élève, tu as obtenu un diplôme chez Pigier mais à l'époque – et encore maintenant – ce n'était pas facile de rentrer dans la vie active. Pendant 4 ans et demi, tu as travaillé aux établissements Potel. Par l'intermédiaire d'une amie, tu as obtenu un poste à l'Union des Usagers du Port de Rouen en 1961. Très compétente, tu étais devenue secrétaire principale puis secrétaire de direction jusqu'à ta retraite.

Ta parfaite maîtrise du français t'amènera, à la demande de ton directeur, qui était également Consul Général Honoraire du Sénégal, à rédiger les courriers destinés à Monsieur Léopold Sédar-Senghor. Par la suite, tu seras amenée à donner des cours de sténographie.

Tu rencontreras Daniel en 1970. Tu l'épouseras le 23 janvier 1971. De cette union naîtra dans la joie ton fils Rodolphe que tu adorais et qui a toujours été proche de vous. Vous vous installez rapidement dans un immeuble à Déville-lès-Rouen. Pour toi les vacances étaient synonymes d'Espagne. Les vacances ne commençaient vraiment que passée la frontière. Vous achèterez un terrain, à Bois-Hérault, en 1980. Désormais pendant bon nombre de vacances et de week-end, tu aideras Daniel à construire votre résidence. A ta retraite en 1998, tu y vivras définitivement.

Tu aimais la solitude, le calme, les mots croisés, la lecture, la compagnie des animaux. La pâtisserie était un de tes points forts. Vous auriez pu y vivre heureux encore plusieurs années mais hélas, le sort en a décidé autrement. Tu vas maintenant reposer auprès de ton mari que tu aimais tant.

Nelly, repose en paix. Tu seras toujours dans nos cœurs.

Marie-Dominique COUSIN,
sœur de Daniel CHEVALIER

FACEBOOK DE BOIS-HEROULT



La foire à tout



Les crêpes sous la Halle



Les saucisses sous la tente



L'exposition de vieilles voitures



La foire à tout



Brigitte Langlois, Présidente du syndicat mixte du Pays, Alain Préaux et Patrick Herr, Président de l'Armada, ancien député de Rouen



Accueil du public au concert par Rosa Bacq



Les deux sœurs, Nadège Préaux et Néveline Caplet



Alexis Vassiliev, contre-ténor



Mario Raskin au clavecin



Alexis Vassiliev



Stéphane Lefébure et ses produits bio au Grand Commun



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MOULIN D'ECALLES

EXTRAITS DES STATUTS (pour consulter l'intégralité des statuts merci de vous rendre sur le site www.bois-heroult.fr)

ARTICLE 1^{er}

En application des articles L.5214-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, il est formé entre les communes de : Bierville, Blainville-Crevon, Bois-Guilbert, Bois-Heroult, Boissay, Bosc-Bordel, Bosc-Edeline, Bosc-Roger-sur-Buchy, Buchy, Cailly, Catenay, Ernemont-sur-Buchy, Estouteville-Ecalles, Heronnelles, Longuerue, Morgny-la-Pommeraye, Pierreval, Rebets, La-Rue-Saint-Pierre, Saint-Aignan-sur-Ry, Saint-André-sur-Cailly, Saint-Germain-des-Essourts, Saint-Germain-sous-Cailly, Sainte-Croix-sur-Buchy, Vieux-Manoir, Yquebeuf, une communauté de communes qui prend la dénomination de « Communauté de communes du Moulin d'Ecalles ».

ARTICLE 2

La communauté de communes a pour objet l'exercice des compétences suivantes :

Actions de développement économique :

- Etude, réalisation et gestion de la zone d'activités du Moulin d'Ecalles dont le périmètre est défini sur le plan annexé aux présents statuts et son extension sur les communes de Vieux-Manoir et Estouteville-Ecalles
- Soutien aux actions en faveur de l'insertion et de la formation des demandeurs d'emploi de la communauté de communes.
- Gestion de la Maison de l'emploi,
- Actions destinées à la sauvegarde et au maintien du commerce en milieu rural telles que définies dans le programme d'actions du Pays entre Seine et Bray.

Aménagement de l'espace :

- Participation à l'élaboration de la Directive Territoriale d'Aménagement de l'Estuaire de la Seine,
- Etudes et réflexions relatives à l'aménagement du territoire,
- Elaboration, mise en œuvre, suivi et révision d'un Schéma de Cohérence et d'Orientation du Territoire,
- Définition et mise en œuvre de la Charte de Territoire du Pays entre Seine

et Bray et des actions qui en découlent,

- Participation aux Offices de Tourisme existants du territoire,
- Entretien et aménagement des chemins de randonnée communautaires ; ont un intérêt communautaire les chemins intéressant plusieurs communes,
- Réhabilitation et entretien du circuit Bovary sur le territoire de la communauté de commune du Moulin d'Ecalles.

Environnement :

- Collecte et élimination des déchets des ménages et assimilés,

Aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire existante :

- L'intérêt communautaire de la voirie est déterminé dans une « charte d'intervention » de la communauté de communes annexée aux présents statuts.
- Des fonds de concours en fonctionnement et en investissement dans les conditions fixées par les dispositions de l'article L.5214-16V du CGCT, pourront être octroyés par les communes membres à la communauté de communes du Moulin d'Ecalles.
- Aménagement de la voie d'accès à la déchetterie intercommunale dénommée « Chemin de Rocquemont » sur le territoire d'Estouteville-Ecalles.

Politique du logement et du cadre de vie :

- Elaboration et réalisation d'un Programme Local de l'Habitat Intercommunal.

Actions culturelles, sportives et de loisirs :

- Création, encadrement et financement d'activités de découverte et d'apprentissage du sport en faveur des enfants sur les temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires, par la mise en place du dispositif Ludisport en partenariat avec le Conseil général,
- Etudes et réflexions sur les besoins de la population,
- Encadrement et mise en place d'activités d'apprentissage de la musique par la participation financière à l'école de musique associative du Moulin d'Ecalles, pour les enfants du territoire de 3 à 18 ans, l'achat de petit matériel et instruments de musique.

Actions sociales :

- Etudes relatives aux besoins des personnes âgées et/ou handicapées en termes de structures d'accueil et de services à domicile,
- Etudes et réflexions relatives aux structures d'accueil pour la petite enfance et la jeunesse.

Fourrière animale :

- Création, équipement et gestion de la fourrière animale pour animaux trouvés sur le territoire de la communauté de communes, dans les conditions fixées par le règlement aux présents statuts.

(...)

ARTICLE 5

La communauté de communes est administrée par un conseil de communauté composé de délégués élus par les conseils municipaux à raison de :

- Communes de moins de 1 000 habitants : 1 délégué titulaire, 1 délégué suppléant
 - Communes de plus de 1 000 habitants : 2 délégués titulaires, 1 délégué suppléant.
- Le délégué suppléant peut être appelé à siéger avec voix délibérative en cas d'empêchement du délégué titulaire.

(...)

ARTICLE 7

Le conseil de communauté fixe les recettes de la communauté nécessaires à l'exercice de ses compétences en application des dispositions de l'article L.5214-23 du code général des collectivités territoriales.

Il peut notamment, à la majorité des 2/3, décider d'instituer une taxe professionnelle de zone sur le territoire de la zone d'activités susvisée.



AGENDA DU MAIRE

- 11 juillet 2013 : Réunion CCME à la Rue-Saint-Pierre
- 23 septembre 2013 : Réunion de concertation SCOT du Pays entre Seine et Bray

INFORMATIONS GÉNÉRALES

TÉLÉPHONES UTILES

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Gendarmes : 17
- Ambulance M. Mme ELIE : 02 35 34 43 79
- Centre anti-poisons : 02 35 88 44 00
- Médecins
 - P. Duret : 02 35 34 09 36
 - M-C. Monnoye : 02 35 34 09 36
 - Mmes Natis et Lebourg : 02 34 34 41 41
- Vétérinaires
 - F. Thomas : 02 35 34 40 06
 - W. Addey : 02 35 34 40 06
 - V. Lamoine : 02 35 34 40 06
- Pharmacie : A. Herrou : 02 35 34 40 41
- CMS 316 - Le Clos de l'Eglise : 02 35 34 31 06

- Assistantes Sociales :
 - Madame Lemoine,
 - Madame Lateurtre,
 - Madame Denibas.
- Consultation nourrisson : Dr Maurey
- Conseillère en économie sociale et familiale : Mme Cantrel
- Conseillère ESF-APA : Mlle Parisy
- Banque alimentaire : distribution de colis. Dépôt des demandes en Mairie. Ancien Centre de Secours, Mme Robinet, 1 jeudi sur 2 de 16h00 à 16h30.
- Service de car - VEOLIA : plusieurs allers-retours par jour Buchy - Rouen (A/R : 4 €).
- Location de salle (Commune uniquement) Mme Ouvril : 06 08 16 38 73

- ADMR (Association d'aide aux personnes âgées) - Mme Soulas, Présidente : 02 35 34 93 91
 - lundi : 9h30 - 13h30 / 14h - 17h
 - mardi : 13h30 - 18h
 - mercredi : 9h - 12h30 / 13h - 16h30
 - jeudi : 10h - 12h
 - vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h
- OUVERTURE DE LA MAIRIE :
 - mardi : 9h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30
 - jeudi : 14h00 - 18h30
- PERMANENCE DES ADJOINTS :
 - mardi : 14h00 - 16h00
- PERMANENCE DU MAIRE :
 - Samedi matin sur rendez-vous
 - Tél. : 02 35 34 44 37 - Fax : 02 35 34 29 47
 - E-mail : mairie.boisheroult@wanadoo.fr